

212C1754

FR0000063919-OP038-RO24

31 décembre 2012

Résultat de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.

BRICODEAL

(Euronext Paris)

Natixis a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société BRICODEAL, soit du 13 au 28 décembre 2012 inclus, la société civile Gerval¹ a acquis sur le marché 956 actions BRICODEAL au prix unitaire de 100 €.

A la clôture de l'offre,

- la société Gerval détient, à titre individuel, 1 017 270 actions BRICODEAL représentant 2 032 143 droits de vote en AGE et 1 132 143 droits de vote en AGO, soit 90,42% du capital, au moins 90,54% des droits de vote en AGE et au moins 50,44% des droits de vote en AGO de la société² ;
- le concert existant entre la société Gerval et MM. Louis et Jérôme Teisseire détient 1 120 375 actions BRICODEAL représentant 2 238 353 droits de vote en AGE et en AGO, soit 99,58% du capital et au moins 99,73% des droits de vote en AGE et en AGO, répartis comme suit :

	actions	% capital	droits de vote en AGE	% droits de vote en AGE	droits de vote en AGO	% droits de vote en AGO
Gerval <i>dont nue-propriété</i>	1 017 270 450 000	90,42 40,00	2 032 143 900 000	90,54 40,10	1 132 143	50,44
M. Louis Teisseire <i>dont usufruit</i>	103 104	9,16	206 208	9,19	1 106 208 900 000	49,29 40,10
M. Jérôme Teisseire	1	ns	2	ns	2	ns
Total concert	1 120 375	99,58	2 238 353	99,73	2 238 353	99,73

Les actions BRICODEAL sont radiées d'Euronext Paris ce jour, 31 décembre 2012, date à laquelle, conformément aux dispositions des articles 237-1 et suivants du règlement général, les actions non présentées à l'offre publique de retrait par les actionnaires minoritaires sont transférées à l'initiateur de l'offre.

¹ M. Jérôme Teisseire détient 50,17% du capital et des droits de vote en AGE et 1,39% des droits de vote en AGO de Gerval et M. Louis Teisseire détient 46,35% du capital et des droits de vote en AGE et 95,13% des droits de vote en AGO de la société. Le solde est détenu par Mme Valérie Teisseire.

² Sur la base d'un capital composé de 1 125 090 actions représentant au plus 2 244 470 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.